



**PRÉFET  
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Melun, le 14/10/2020

Communiqué de presse

## **Évacuation administrative de gens du voyage à Saint-Pierre-lès-Nemours**

Une propriété privée, occupée par des gens du voyage à Saint-Pierre-lès-Nemours, a été libérée de ses occupants ce matin, avec le concours de la force publique, en application d'un arrêté pris par le sous-préfet de Fontainebleau en raison de la conformité de la communauté de communes du pays de Nemours au schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

L'opération s'est déroulée dans le calme, en présence du sous-préfet de Fontainebleau, de la commissaire de police de l'agglomération et du maire de Saint-Pierre-les-Nemours.

## **Cabinet du Préfet Bureau de la communication interministérielle**

Tel : 01 64 71 75 95 – 01 64 71 75 29

Mel : [pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr)

[www.seine-et-marne.gouv.fr](http://www.seine-et-marne.gouv.fr)

@Prefet77

12, rue des Saints-Pères  
77000 Melun

